



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral des migrations ODM
Information & Communication
Service de la statistique d'asile

3003 Berne-Wabern, le 16 octobre 2009



Statistique en matière d'asile

3^e trimestre 2009

Synthèse

3744 demandes d'asile au cours du troisième trimestre 2009

Au cours du troisième trimestre 2009, 3744 demandes d'asile ont été déposées. De janvier à fin septembre 2009, 12 136 demandes ont été déposées au total. Le nombre de cas réglés a augmenté de 8,7 % par rapport au trimestre précédent. Grâce à l'accord Dublin, 1161 requérants d'asile ont pu être transférés dans un autre Etat.

Demandes d'asile et pays de provenance

En comparaison, le nombre de demandes est inférieur de 15 % à celui enregistré au troisième trimestre 2008. 1283 demandes ont encore été déposées en juillet 2009, soit 187 de plus qu'en 2008 à la même période. Cependant, les 1233 demandes déposées en août (contre 1607 en 2008), et les 1228 demandes déposées en septembre (contre 1703 en 2008) témoignent d'un net recul par rapport à 2008. Pour les mois qui viennent, une augmentation du nombre de demandes en raison des conditions saisonnières n'est cependant pas exclue. Une moyenne de 2000 demandes par mois, comme c'était le cas l'année dernière, n'est toutefois pas attendue pour le dernier trimestre 2009.

L'augmentation observée au troisième trimestre (+ 290 demandes, soit + 8,4 %) par rapport au deuxième trimestre est due principalement à l'augmentation des demandes d'asile de ressortissants Géorgiens, Bosniaques, Afghans et Russes. De mai à août 2009, près de 3500 Géorgiens ont déposé des demandes d'asile en Pologne. Un grand nombre de ces personnes ont poursuivi leur route vers l'Europe de l'ouest où ils ont déposé une seconde demande d'asile. La Suisse a aussi été touchée par ce phénomène. Pour autant que ces personnes ne se soient pas soustraites à un enregistrement en raison de la rapidité de leur passage, elles seront renvoyées en Pologne en vertu de la Convention de Dublin.

Au troisième trimestre, les principaux pays de provenance des requérants d'asile ont été le Nigéria, avec 394 demandes (15 de moins qu'au deuxième trimestre, - 3,7 %), l'Erythrée, avec 296 demandes (32 de plus qu'au deuxième trimestre, + 12,1 %) et le Sri Lanka, avec 262 demandes (soit 144 de moins, - 35,5 %). Les ressortissants nigériens n'ont toujours quasiment aucune chance d'obtenir l'asile, que ce soit en Suisse ou dans les autres grands pays de destination européens : une décision de non-entrée en matière (NEM) a été rendue dans 93,5 % des cas sur les 1429 requêtes émanant de ressortissants nigériens traitées cette année. Les autres demandes ont donné lieu à une décision négative ou ont été classées. Seuls cinq ressortissants de ce pays ont été admis à titre provisoire. La Suisse est un pays de destination toujours très prisé par les requérants d'asile érythréens.

L'Irak occupe le quatrième rang avec 220 demandes (+ 19 demandes, + 9,5 %). Viennent ensuite la Géorgie, avec 212 demandes (+ 131 demandes, + 161,7 %), et l'Afghanistan, avec 208 demandes (+ 68 demandes, + 48,6 %). Font également partie des dix principaux pays de provenance, au troisième trimestre 2009, le Kosovo, avec 179 demandes (+ 37 demandes, + 26,1 %), la Russie, avec 163 demandes (+ 56 demandes, + 52,3 %), la Turquie, avec 156 demandes (+ 33 demandes, + 26,8 %) et la Bosnie et Herzégovine, avec 130 demandes (+ 88 demandes, + 209,5 %).

Cas réglés

Au cours du troisième trimestre 2009, 4570 demandes d'asile ont abouti à une décision de première instance, soit 568 de plus qu'au trimestre précédent (+ 8,7 %). 2051 demandes ont donné lieu à une NEM, 1501 à une décision négative, 688 à l'octroi de l'asile et 330 à un retrait ou à un classement.

A la fin du troisième trimestre 2009, 13 121 demandes d'asile étaient pendantes, soit 568 de moins qu'à la fin du deuxième trimestre (- 4,1 %). L'ODM traite en priorité les dossiers des requérants dont la demande d'asile a fait l'objet d'une NEM. Il en va de même pour les personnes dont le transfert vers un Etat Dublin peut être envisagé.

Au troisième trimestre 2009, le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) a été de 16,2 %, c'est-à-dire légèrement supérieur à celui enregistré au deuxième premier trimestre (15,8 %), mais nettement inférieur au taux enregistré en 2008 (23,0 %). Cette diminution est en partie due au fait que, depuis l'automne 2008, les demandes d'asile déposées par des ressortissants de pays pour lesquels le taux de reconnaissance est faible sont traitées en priorité.

Bilan actuel de l'accord Dublin

L'accord d'association à Dublin régit la compétence de chaque Etat Dublin en matière de procédure d'asile. Suite à une décision négative, un requérant ne doit plus avoir la possibilité d'introduire une nouvelle procédure dans un autre Etat Dublin.

Depuis le début de l'application de l'accord, le 12 décembre 2008, à fin septembre 2009, la Suisse a requis le transfert de 4020 personnes (997 au 1^{er} trimestre¹, 1500 au 2^e trimestre et 1523 au 3^e trimestre) dans un autre Etat Dublin pour des raisons de compétence procédurale. Si 3045 de ces requêtes ont été approuvées (564 au 1^{er} trimestre, 1114 au 2^e trimestre et 1367 au 3^e trimestre), 479 sont encore sans réponse et 496 ont été rejetées. A fin septembre 2009, 1161 requérants d'asile (1^{er} trimestre 140, 2^e trimestre 407 et 3^e trimestre 614) ont pu être transférés dans l'Etat Dublin compétent ; quant aux 1884 autres personnes, leur transfert est en cours.

A ce jour, la Suisse a reçu 331 requêtes de transfert (52 au 1^{er} trimestre, 117 au 2^e trimestre et 162 au 3^e trimestre) émanant d'autres Etats Dublin. Si 262 d'entre elles ont été approuvées et 36 rejetées, 33 sont encore en suspens. Aussi 105 personnes ont-elles déjà pu être transférées en Suisse (1^{er} trimestre 7, 2^e trimestre 33 et 3^e trimestre 65).

Les expériences tirées de l'application de l'accord d'association à Dublin depuis son entrée en vigueur il y a un peu plus de neuf mois sont positives. La collaboration avec les Etats Dublin fonctionne bien. Pour l'instant, la Suisse a pu transférer nettement plus de personnes dans un autre Etat Dublin qu'elle n'a dû elle-même en reprendre en vertu de l'accord Dublin.

Départs par voie aérienne

Dans l'ensemble, 5142 personnes ont quitté la Suisse par voie aérienne et de manière contrôlée de janvier à septembre 2009. Parmi elles, 60,4 % relevaient de la législation sur l'asile, tandis que les 39,6 % restants relevaient de la législation sur les étrangers.

Concrètement, 1313 personnes (25,5 %) ont quitté la Suisse de manière autonome, et 946 autres ont bénéficié de l'aide au retour. On constate notamment une forte augmentation du nombre de départs avec aide au retour vers le Nigéria (88 Nigériens en ont bénéficié, contre 23 pour la même période l'année précédente). 3829 personnes ont été rapatriées (74,5 %), ce qui implique un accompagnement policier jusqu'à l'avion ou jusqu'au pays de destination. Pour 354 d'entre elles (soit 9,2 % de tous les renvois) une escorte policière a été nécessaire jusque dans le pays de destination à bord d'un vol de ligne ou d'un vol spécial. 327 de ces personnes relevaient du domaine de l'asile et 27 du domaine de la LEtr. 98 personnes ont été renvoyées dans d'autres Etats Dublin, notamment en Italie, à bord de 5 vols. 3475 personnes ont été escortées seulement jusqu'à l'avion.

¹ Le premier trimestre 2009 comprend également les chiffres concernant la période du 12 au 31 décembre 2008.

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin sept. 2008	Fin sept. 2009	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	38'003	40'870	7.5
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	13'908	17'754	27.7
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	9'654	13'121	35.9
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	4'254	4'633	8.9
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	23'389	22'515	-3.7
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	10'202	9'209	-9.7
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	11'105	10'894	-1.9
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	1'468	1'612	9.8
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	614	800	30.3
Effectif cas spéciaux	Fin du mois	577	475	-17.7
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	0	0.0
Suspensions (individus)	Fin du mois	577	475	-17.7
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	129	126	-2.3
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	6'774	6'814	0.6
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	4'652	4'570	-1.8
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	3'891	3'881	-0.3
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	761	689	-9.5
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	694	826	19.0
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	212	379	78.8
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	482	447	-7.3
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/suspendus	Fin du mois	319	452	41.7
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	1'109	966	-12.9
Nombre de réfugiés reconnus ²⁾	Fin du mois préc.	23'086	23'436	1.5
Réfugiés permis B	Fin du mois	3'831	4'628	20.8
Réfugiés permis C	Fin du mois	19'255	18'808	-2.3
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	67'863	71'120	4.8

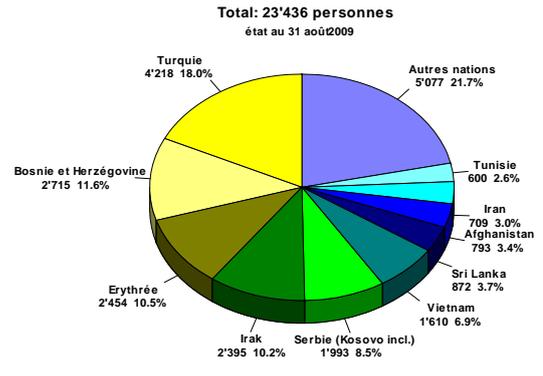
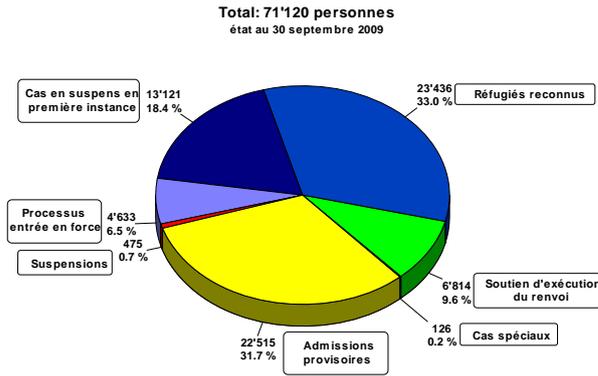
¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF)

²⁾ Les données relatives aux réfugiés reconnus figurant dans la présente statistique se rapportent à l'effectif du mois de août 2009

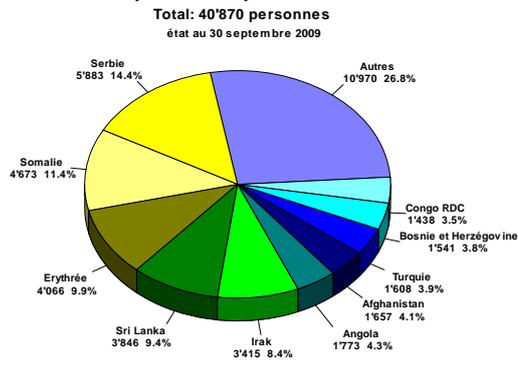
Flux

Flux durant la période (personnes)		Trim. 2/2009	Trim. 3/2009	+/- en %
		2008	2009	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger	Trimestre	1'025	1'048	2.2
	Année	2'719	3'463	27.4
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger	Trimestre	773	670	-13.3
	Année	1'863	2'269	21.8
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	3'454	3'744	8.4
	Année	10'351	12'136	17.2
Cas réglés en première instance	Trimestre	4'205	4'570	8.7
	Année	7'627	12'439	63.1
Décisions positives	Trimestre	621	688	10.8
	Année	1'705	1'793	5.2
Décisions négatives	Trimestre	1'333	1'501	12.6
	Année	3'094	4'135	33.6
Non-entrées en matière (NEM)	Trimestre	1'988	2'051	3.2
	Année	1'957	5'584	185.3
Radiations	Trimestre	263	330	25.5
	Année	871	927	6.4
Admissions provisoires	Trimestre	820	1'138	38.8
	Année	3'578	2'711	-24.2
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Trimestre	695	945	36.0
	Année	2'913	2'254	-22.6
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	125	193	54.4
	Année	665	457	-31.3
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	1'198	984	-17.9
	Année	3'637	3'168	-12.9
Réexamens	Trimestre	297	217	-26.9
	Année	678	780	15.0
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	272	281	3.3
	Année	795	811	2.0
Révocations et extinctions asile	Trimestre	441	272	-38.3
	Année	880	1'205	36.9
Règlements et sorties du processus asile	Trimestre	4'284	4'623	7.9
	Année	13'902	12'726	-8.5
Règlements définitifs du séjour après octroi de l'asile et règlements cantonaux	Trimestre	1'693	1'597	-5.7
	Année	4'998	4'558	-8.8
Départs après décision d'asile	Trimestre	1'590	1'619	1.8
	Année	7'174	4'901	-31.7
Autres sorties du processus asile	Trimestre	1'001	1'407	40.6
	Année	1'730	3'267	88.8
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) après procédure d'asile	Trimestre	1'373	1'335	-2.8
	Année	6'062	4'332	-28.5
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) sans procédure d'asile	Trimestre	276	283	2.5
	Année	886	894	0.9
Documents obtenus	Trimestre	874	791	-9.5
	Année	1'792	2'626	46.5
Départs et communications d'exécution du renvoi dans le cadre des soutiens à l'exécution du renvoi (SER)	Trimestre	2'588	2'148	-17.0
	Année	5'729	6'972	21.7
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	394	501	27.2
	Année	964	1'302	35.1
Renvois pays d'origine	Trimestre	906	778	-14.1
	Année	2'375	2'464	3.7
Renvois pays tiers	Trimestre	79	68	-13.9
	Année	173	212	22.5
Départs non-contrôlés et autres sorties	Trimestre	1'209	801	-33.7
	Année	2'217	2'994	35.0

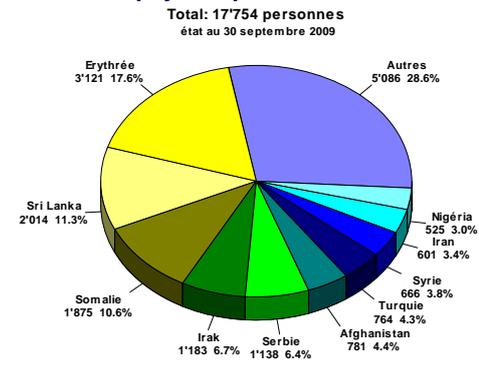
Effectifs



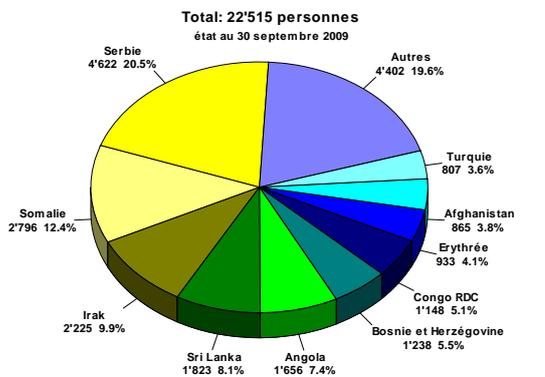
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER): statuts



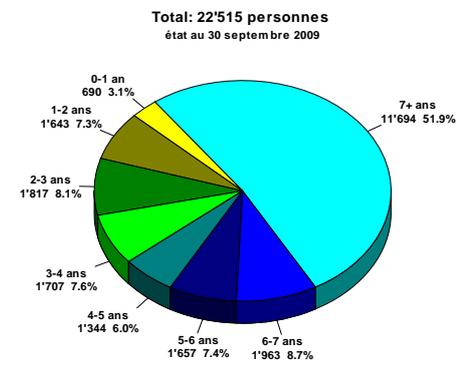
Réfugiés reconnus: pays de provenance



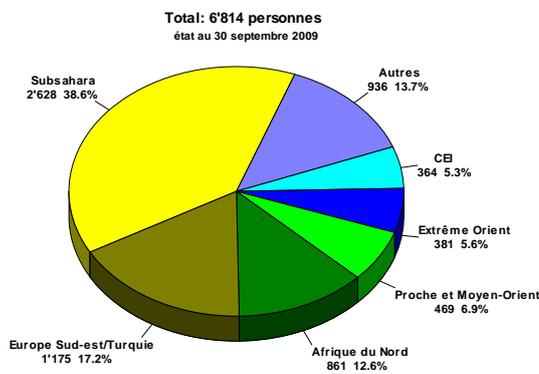
Personnes dans le processus asile en Suisse: pays de provenance



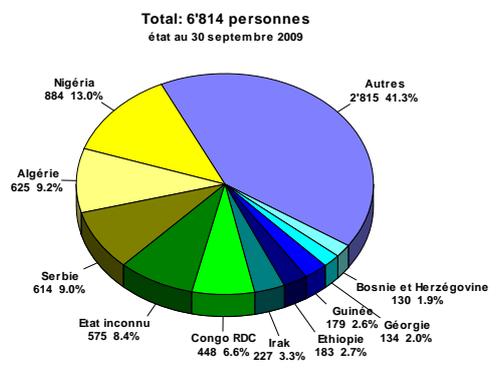
Personnes dans le processus procédure: pays de provenance



Admissions provisoires: pays de provenance



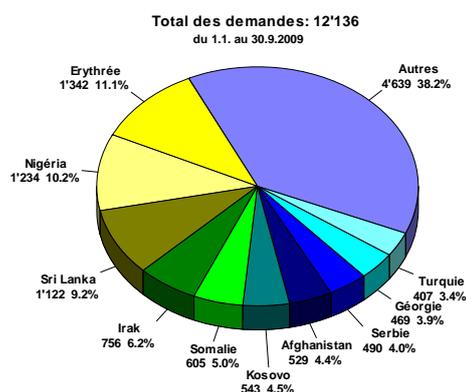
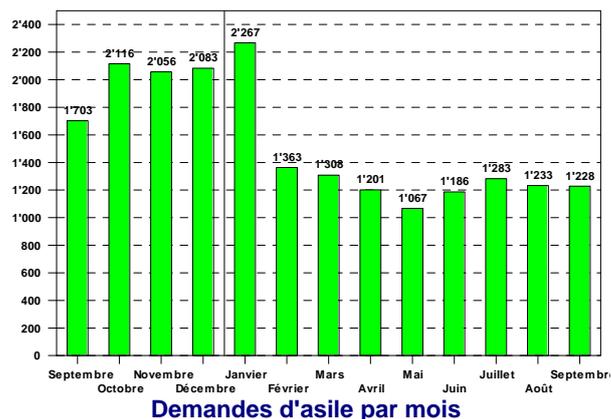
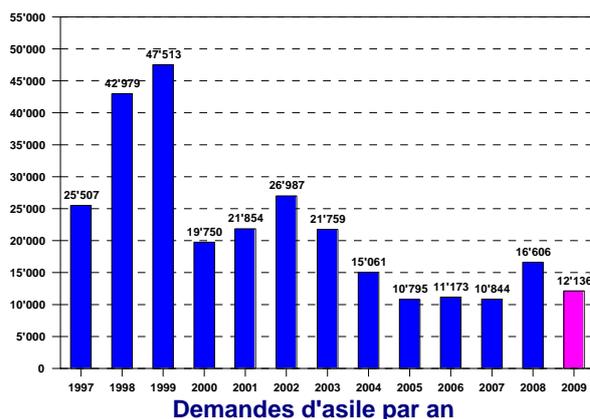
Admissions provisoires: durée du séjour depuis l'entrée en Suisse



Soutiens à l'exécution du renvoi: régions

Soutiens à l'exécution du renvoi: pays de provenance

Demandes d'asile

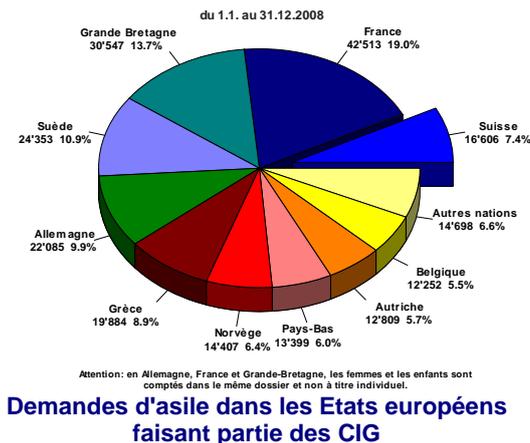
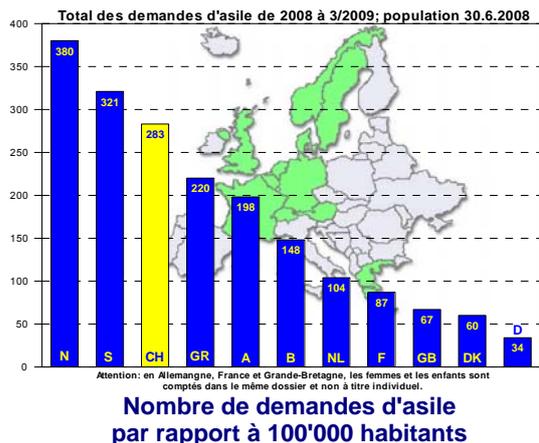


Demandes d'asile: Principaux pays de provenance

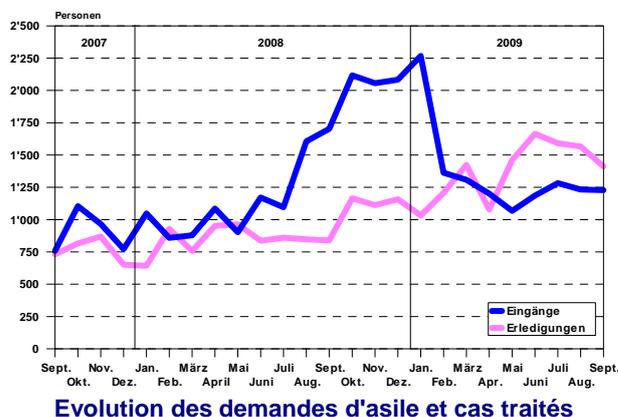
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 3ème trimestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile de jan. à sept. 2009	En % du total	Compar. avec année préc. (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Nigéria	394	10.5	-15	-3.7	1'234	10.2	626	103.0
2	Erythrée	296	7.9	32	12.1	1'342	11.1	-98	-6.8
3	Sri Lanka	262	7.0	-144	-35.5	1'122	9.2	303	37.0
4	Irak	220	5.9	19	9.5	756	6.2	-193	-20.3
5	Géorgie	212	5.7	131	161.7	469	3.9	161	52.3
6	Afghanistan	208	5.6	68	48.6	529	4.4	243	85.0
7	Kosovo	179	4.8	37	26.1	543	4.5	543	0.0
8	Russie	163	4.4	56	52.3	360	3.0	225	166.7
9	Turquie	156	4.2	33	26.8	407	3.4	22	5.7
10	Bosnie et Herzégovine	130	3.5	88	209.5	201	1.7	96	91.4
	Autres	1'524	40.7	-15	-1.0	5'173	42.6	-143	-2.7
	Total	3'744	100.0	290	8.4	12'136	100.0	1'785	17.2

Demandes d'asile en comparaison internationale



Cas traités en première instance



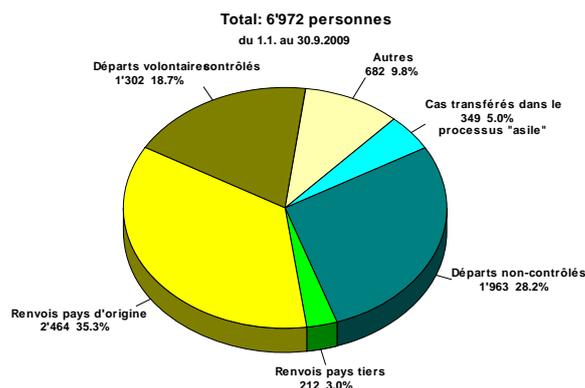
Cas traités et demandes en suspens en première instance

	Règlements 3ème tri- mestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements de janv. à sept. 2009	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	688	15.1	67	10.8	1'793	14.4	88	5.2
taux moyen de reconnaissance	16.2	-	15.8	-	15.6	-	25.2	-
Décisions négatives	1'501	32.8	168	12.6	4'135	33.2	1'041	33.6
Non-entrées en matière (NEM)	2'051	44.9	63	3.2	5'584	44.9	3'627	185.3
Radiations	330	7.2	67	25.5	927	7.5	56	6.4
Total	4'570	100.0	365	8.7	12'439	100.0	4'812	63.1
Demandes en suspens	13'121	-	-568	-4.1	13'121	-	3'467	35.9

Règlements du séjour et sorties du processus asile



Règlements du séjour et sorties du processus asile



Statistique des sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi

Règlements du séjour

	Règlements 3ème trimestre 2009	Comparaison avec trimestre préc. (abs.)	Comparaison avec trimestre préc. (%)	Règlements de janv. à sept. 2009	Comparaison avec année précédente (absolu)	Comparaison avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	679	54	8.6	1'783	87	5.1
Admissions provisoires	1'138	318	38.8	2'711	-867	-24.2
AP LAsi et LEtr	945	250	36.0	2'254	-659	-22.6
AP avec qualité de réfugié	193	68	54.4	457	-208	-31.3
Règlements de police des étrangers 1)	156	49	45.8	369	105	39.8
Règlements cas de rigueur 2)	659	-173	-20.8	2'049	-749	-26.8
Autres règlements	103	-26	-20.2	357	117	48.8
Total	2'735	222	8.8	7'269	-1'307	-15.2

1) Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

2) Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85 al. 5 LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14 al. 2 LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14 al. 2 LAsi.

Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 3ème trimestre 2009	Comparaison avec trimestre préc. (abs.)	Comparaison avec trimestre préc. (%)	Levées de janv. à sept. 2009	Comparaison avec année précédente (absolu)	Comparaison avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	984	-214	-17.9	3'168	-469	-12.9
Révocations et extinctions asile	272	-169	-38.3	1'205	325	36.9

Règlements des conditions de séjour et sorties du processus asile par nation

	Nationalité	Règl. et sorties 3ème trimestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règl. et sorties de janv. à sept. 2009	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Nigéria	537	11.6	133	32.9	1'287	10.1	679	111.7
2	Serbie	519	11.2	7	1.4	1'497	11.8	-239	-13.8
3	Erythrée	492	10.6	1	0.2	1'291	10.1	390	43.3
4	Irak	309	6.7	17	5.8	935	7.3	-103	-9.9
5	Somalie	234	5.1	-17	-6.8	715	5.6	269	60.3
6	Sri Lanka	202	4.4	85	72.6	417	3.3	-9	-2.1
7	Turquie	200	4.3	24	13.6	615	4.8	-59	-8.8
8	Kosovo	151	3.3	30	24.8	345	2.7	345	0.0
9	Géorgie	147	3.2	-1	-0.7	478	3.8	207	76.4
10	Russie	142	3.1	79	125.4	254	2.0	-29	-10.2
	Autres	1'690	36.6	-19	-1.1	4'892	38.4	-2'627	-34.9
	Total	4'623	100.0	339	7.9	12'726	100.0	-1'176	-8.5

Sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi par nation

	Nationalité	Sorties 3ème trimestre 2009	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties de janv. à sept. 2009	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Nigéria	274	12.8	47	20.7	667	9.6	319	91.7
2	Serbie	264	12.3	-40	-13.2	877	12.6	183	26.4
3	Kosovo	102	4.7	39	61.9	218	3.1	218	0.0
4	Albanie	92	4.3	4	4.5	234	3.4	-4	-1.7
5	Irak	88	4.1	-5	-5.4	254	3.6	152	149.0
6	Etat inconnu	79	3.7	-38	-32.5	273	3.9	40	17.2
7	Géorgie	79	3.7	-52	-39.7	317	4.5	121	61.7
8	Algérie	75	3.5	-53	-41.4	300	4.3	-9	-2.9
9	Congo RDC	73	3.4	4	5.8	236	3.4	36	18.0
10	Brésil	68	3.2	35	106.1	119	1.7	-8	-6.3
	Autres	954	44.4	-381	-28.5	3'477	49.9	195	5.9
	Total	2'148	100.0	-440	-17.0	6'972	100.0	1'243	21.7

Le Kosovo n'est saisi séparément dans SYMIC que depuis le mois d'octobre 2008. Les corrections sont effectuées progressivement si bien que de nombreuses personnes sont comptabilisées sous la Serbie. Pour des raisons techniques, il n'est donc pas possible actuellement de faire une distinction.

Les tabelles complètes selon les cantons et les nationalités sont établies mensuellement pour le mois en cours et le total annuel et peuvent être publiquement consultées sur le site internet de l'Office fédéral des migrations sous format PDF. Des tabelles établies sur la base d'autres critères (sexe, continents, régions etc.) peuvent être commandées auprès du service des statistiques en matière d'asile.